



## **Prêt de luges adaptées**

### **Conditions d'utilisation**

- Une carte d'identité avec preuve de résidence du participant ou de l'accompagnateur est requise pour le prêt de la luge adaptée.
- L'utilisateur s'engage à :
  - être responsable de l'équipement emprunté et à le manipuler avec soin.
  - se conformer en tout temps aux directives et aux règlements en vigueur.
- Pour chacun des sites de prêt, nous vous invitons à visiter le site web de nos partenaires afin de connaître les horaires de prêts selon les différentes saisons.
- Le prêt est pour une durée de 2h, l'équipement doit être remis la journée même, avant l'heure de fermeture du bâtiment d'accueil.
- L'équipement doit être utilisé uniquement sur le site du prêt. Aucune luge ne sera prêtée pour un usage à l'extérieur du site.
- La Ville se dégage de toute réclamation ou de quelque nature que ce soit, pour objets perdus, les dommages et les accidents à la propriété, ou en rapport avec l'usage dudit site, ou pouvant provenir de toute autre cause